



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE DE
BORDEAUX

DÉPARTEMENT DE LA
GIRONDE

COLLEGE DE
PIAN SUR GARONNE

BP 70015
33490 SAINT MACAIRE

Secrétariat

Téléphone : 05 57 98 11 50
Télécopie : 05 56 76 84 33

ce.0332934k@ac-bordeaux.fr

Président :
M. CHICHE,
Principal

Secrétaire de séance :
Mme LIBERT
Professeur

Transmis le :

Affiché le :

Procès Verbal

**De la séance du Conseil d'Administration
Du 17 Novembre 2011
À Pian sur Garonne, en salle 2**

Séance N° : 1

Membres excusés :

- Mme DELONG
- Mme FAURE
- M. PATANCHON
- Mme MONTION

Nombre de membres présents : 21 à 17h40

Départ de M. BROUXEL à 19h10, de M. GERON et M. HILAIRE à 19 h 45, de Mme GUICHOUX à 21h

2 invitées : Mme VAZ et Mme GRACIA (Enseignantes d'espagnol)

Quorum : 13

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 30/06/2011.
2. Installation du Conseil : règlement intérieur (*annexe 1*).
3. Composition de la commission permanente, du conseil de discipline.
4. Délégation du Conseil d'Administration à la commission permanente (*annexe 2*)
5. Budget 2012 (*annexe 3*)
6. Affaires financières : décisions modificatives.
7. Information sur les travaux d'adaptation en matière de capacité d'accueil et d'accessibilité handicap.
8. Plan particulier de mise en sécurité (PPMS)
9. Fermetures de l'établissement.
10. Conditions de rentrée (*annexe 4*).
11. Bilan du foyer, composition du nouveau bureau et projets (*annexe 5*)
12. Rapport de fonctionnement pédagogique du Chef d'Établissement (*annexe 6*)
13. Projet d'Établissement (*annexe 7*)
14. Accompagnement éducatif.
15. Projet de voyage en Grande-Bretagne.
16. Projet de voyage en Espagne.
17. Projet de voyage en Allemagne
18. Questions diverses

N° et nature des questions traitées		Nombre de feuillets
I	Conseils	4
II	Affaires financières	4
III	Personnels	
IV	Bâtiments	2
V	Carte scolaire	
VI	Postes budgétaires	
VII	Vie scolaire, scolarité, stages	2
VIII	Pédagogie	4
IX	Questions diverses	2
		18

Le Président

Le secrétaire

Le destinataire

I / Conseils

**Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 30
06 2011**

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver le PV du
Conseil d'Administration du 30/06/2011.

VOTE :

Nombre de votants : 21

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 2

Approbation de l'ordre du jour

Sur proposition du chef d'établissement :

- Mise en conformité du Règlement Intérieur du collège
- IFIC (Indemnités pour Fonctions d'Intérêts Collectifs)
- Achat audiomètre
- Présentation actions aéronautiques
- Participation concours Manga

Sur proposition des parents :

- Accès aux casiers et accès aux toilettes

Sur propositions des élèves :

- Demandes matérielles diverses

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver l'ordre du jour.

VOTE :

Nombre de votants : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Installation du conseil : règlement intérieur du CA (Annexe 1)

VOTE :

Nombre de votants : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

I / Conseils

Composition de la commission permanente, du conseil de discipline

La commission permanente est une formation restreinte du conseil d'administration, elle est la chambre d'instruction de certains dossiers. Elle est déléguée pour traiter de certaines questions par le conseil d'administration. Elle en a le même fonctionnement.

Elle est composée de :

- 3 personnels enseignants et d'éducation titulaires assistés de 3 suppléants :

Titulaires : Sophie LIBERT, Romain SALAVERT, Jean-Michel COURBIN

Suppléants : Jean-Philippe RAMBAUD, Blandine GUICHOUX, Fabien LABROUSSE

- 1 personnel Atoss titulaire assisté d'un suppléant :

Titulaire : Mme BRASSENS,

Suppléants : Mme MONTION Corinne

- 3 parents d'élèves titulaires assistés de 3 suppléants :

Titulaires : Mme Christine ALLUE, Mme Chantal LALANNE, Mme Stéphanie ROUSSILLON

Suppléants : Mme Nathalie DAUBISSE, Mme Nathalie MAGNIEZ, Mme MICHI Christine

- 1 élève titulaire assisté d'un suppléant

Titulaire : Melle Rachel ROUZAUD

Suppléant : M. BROUXEL Thomas

Sont membres de droit : Le président, M. CHICHE Principal, M. PROVOST Gestionnaire, M. HILAIRE représentant du Conseil Général (Mme FAURE suppléante), Mme BOURDON, Conseillère Principale d'Éducation est invitée à chaque séance.

I / Conseils

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale

Le conseil de discipline est composé du Principal, du gestionnaire, de la CPE ainsi que de :

- **4 enseignants et personnels d'éducation** titulaires, assistés de 4 suppléants

Titulaires : Jérôme GAUTHIER, Patricia CORNET, Blandine GUICHOUX, Fabien LABROUSSE

Suppléants : Jean-Philippe RAMBAUD, Romain SALAVERT, Patricia CABOSTE, Sophie LIBERT

- **1 personnel Atoss** titulaire assisté d'un suppléant :

Titulaire : Mme MARCHAND

Suppléants : Mme BRASSENS

- **3 parents d'élèves** titulaires assistés de 3 suppléants :

Titulaires : Mme Valérie DERANGEON, M. Andres MBOMO, Mme Stéphanie ROUSSILLON,

Suppléants : Mme Laurence AUREJAC ROUZAUD, Mme Nathalie DAUBISSE, Mme Karine SESMA

- **2 élèves** titulaires assistés de 2 suppléants :

Titulaires : Melle Rachel ROUZAUD, M. Thomas BROUXEL

Suppléants : Melle Emma CHARPENTIER, M. Julien DE PAOLA

Délégation du conseil d'administration à la commission permanente (annexe 2)

Selon le code de l'éducation, article R421-22

Vote proposant de donner délégation à la commission permanente qui pourra valablement délibérer, à la demande du président, sur les attributions figurant en annexe 2.

Collège de Pian sur Garonne
1 Lalière Nord
33490 SAINT MACAIRE

Référence et folio
I – 4/18

I / Conseils

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education Nationale

VOTE :

Nombre de votants : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Commission du fonds social : la composition est libre, sur proposition au Conseil d'Administration, siégeront le Chef d'établissement, le gestionnaire, la CPE et un parent (Mme LIGOU)

II / Affaires Financières

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale

Budget 2012 :

Le budget est l'ensemble des dépenses et des recettes d'un établissement.

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses des organismes publics. (Décret du 29/12/62).

Le budget, au même titre que l'adoption de la Dotation Globale Horaire (DGH) ou le Projet d'Établissement est un acte politique.

Il est la transcription financière de la politique de l'établissement.

Le budget est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent, pour une année civile, toutes les ressources et les charges.

N -1 : Préparation du budget de l'année civile N. Il est le cadre de l'autonomie financière et comptable du collège, il est voté en fin d'année précédente.

N : Les décisions budgétaires modificatives (DBM), permettent d'inscrire les recettes ou dépenses nouvelles, elles permettent également d'ajuster les prévisions.

N + 1 : le compte financier, rend compte de l'exécution du budget.

L'adoption du budget :

Le Conseil Général vote le budget des collèges : c'est la notification de la subvention de fonctionnement. Il peut être présenté, pour information lors de la Commission Permanente, avant d'être présenté et voté par le Conseil d'Administration dans les 30 jours suivants la notification. Le vote approuvé sera transmis aux autorités préfectorales, Inspection Académique et au Conseil Général sous 5 jours.

Le budget de l'établissement est de 462 285,09 €. Ne sont pas comptabilisés les salaires de l'état ni les salaires des collectivités (sauf CUI - Contrat Unique d'Insertion). Il n'apparaît pas également :

- les travaux de maintenance (pris en charge par le Conseil Général)
- l'amortissement de la construction
- les frais de fonctionnement des services de la collectivité.

LES PRODUITS

Le Conseil Général nous octroie une subvention de fonctionnement de 105 677 € (+ 3,17% par rapport à l'année précédente dû à l'augmentation du nombre d'élèves).

Les produits liés aux bourses de collèges s'élèvent à 25063,20€ (c'est une estimation)

II / Affaires Financières

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education Nationale

Les **produits liés aux voyages organisés** au sein de l'établissement sont de 55 385,12 € en nette augmentation due aux 4 voyages organisés, contre 2 en 2011.

Les **produits liés au projet d'établissement** sont estimés à 5093 €. Ils proviennent du Conseil Général (1200 €), de la LOLF (Loi Organique sur les Lois Financières) (2393 €), de la Communauté de communes (1500 €) et de subventions diverses.

Les **produits liés à la restauration** s'élèvent à 202 226,80 €. L'augmentation des effectifs des élèves (431 demi-pensionnaires 94% de l'effectif total) a un impact significatif sur les recettes du service d'hébergement.

Les **autres produits** sont liés à :

- la taxe d'apprentissage (4 000 €). Il s'agit d'une estimation basse.
- l'accompagnement éducatif (227,5 €).
- Un CUI qui est pris en charge par le Conseil Général et correspond à 30% du salaire et 100% des charges salariales et un deuxième CUI 100% financé par l'État.
- les ordures ménagères pour 1858 €.

LES CHARGES

Les charges restent dans l'ensemble inchangées par rapport à 2011. Les diminutions correspondent à des baisses attendues. La reprographie reste le 1^{er} poste de dépense. La baisse des crédits piscines tient compte de la baisse d'effectif en 6^{ème}.

Les **charges pour les activités éducatives** (droits de reprographie, taxe d'apprentissage, manuels scolaires, projets d'établissement...) sont de 8 112,84 €. Les crédits LOLF pour les manuels scolaires, épuisés pour la dotation 2011, non ouvert pour 2012, feront l'objet d'une DM (décision modificative).

Les **charges pour la viabilisation** (30 % du service général), augmentent de 3000 € (+ 6% par rapport à l'année dernière) à cause :

- de la hausse des prix probable
- de l'augmentation des effectifs (qui entraîne donc une augmentation des consommations, eau machine à laver la vaisselle en particulier).

A la demande de la collectivité, une ligne distincte du chauffage apparait.

II / Affaires Financières

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education Nationale

Les **charges liées à la maintenance et à l'entretien** s'élèvent à 38 363 €, (+ 20% par rapport à l'année dernière). La maintenance chauffage est en augmentation de 66 % (13 606 €). Les travaux de maintenance s'élèvent à 12 757 €. Les contrats de maintenance et de vérifications périodiques s'élèvent à 7 000 €. Les travaux de maintenance sur les crédits de fonctionnement sont de 5 000 €.

Les **autres charges** (fournitures administratives, linge, affranchissement, téléphone, connexion internet, ...) sont de l'ordre de 27 000 €. Elles sont à peu près stables par rapport à l'année dernière.

Les **charges liées aux aides et transferts sociaux** s'élèvent à environ 33 000 € (environ 20 000 € pour les bourses nationales, 5 000 € pour les autres bourses). Le fonds social collégien par rapport à la cantine est budgété à minima et sera ajusté en fonction du reliquat constaté au compte financier. Les bourses d'état sont évaluées sur la base du nombre de boursiers constatés en septembre-décembre. Les aides du Conseil Général de Gironde sont évaluées pour les taux 2 et 3 pour le reste.

Les **charges liées aux appariements, voyages, échanges** sont de 55 385,12 €. Elles sont en augmentation de 63% car 4 voyages sont prévus en 2012 : un séjour au ski, un voyage en Grande-Bretagne, un voyage en Espagne et un voyage en Allemagne.

Les **charges liées au service annexe d'hébergement** se répartissent principalement entre l'achat de denrées (136 500 €) et ce qui est reversé à la collectivité territoriale (54 032,08 €, cela représente 27 % des produits). Cette progression flagrante est due à l'augmentation du nombre des élèves demi-pensionnaires. Le coût moyen dans l'assiette est de 1,75 €. Les ordures ménagères s'élèvent à 2 500 €. Les produits d'entretien et tenues de travail sont de 5 000 €.

EPCP (Etat Prévisionnel de la Commande Publique)

Le principe est un principe de marché public; il a un caractère évaluatif. Il y a une autorisation globale. Une information au Conseil d'Administration sur les procédures concernant l'adhésion au groupement de denrées alimentaires, les achats croissants à l'UGAP et la mise en concurrence des fournisseurs (pour obtenir plusieurs devis pour un même cahier des charges) sera faite.

II / Affaires Financières

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education Nationale

Décidez-vous d'arrêter le budget 2011 à 462 285,09 € de produits et de charges en première section ?

VOTE :

Nombre de votants : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Décidez-vous d'autoriser le chef d'établissement à signer les bons de commande, contrats et conventions dans la limite des seuils fixés par catégories selon les procédures indiquées sur l'état prévisionnel de la commande publique 2012 joint ?

VOTE :

Nombre de votants : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

IV / Bâtiments

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale

Information sur les travaux d'adaptation en matière de capacité d'accueil et d'accessibilité handicap.

Adaptation à la capacité d'accueil de 500 élèves :

La salle de technologie 3 a été séparée en deux salles de cours d'enseignement général.

Le nouveau mobilier de ces salles et du self a été livré à la rentrée 2011.

L'ancienne salle informatique, baptisée salle de science 3, a été terminée avant les vacances de Toussaint avec la pose du tableau numérique.

Des travaux électriques importants ont été effectués dans la nouvelle salle informatique (ancienne salle de moyens partagés).

Une salle informatique mobile a été livrée.

Ces équipements ont été pris en charge intégralement par le Conseil Général.

Le 2^{ème} chantier estival concerne la mise en conformité pour l'accueil d'handicapés. Il a été suivi pas à pas par l'équipe de direction, qui a notamment été présente à toutes les réunions hebdomadaires de chantier et qui a collaboré avec les services du Conseil Général.

Des portes adaptées ont été installées pour le passage de fauteuils roulants dans les toilettes. Les douches dans le vestiaire ont aussi été adaptées, l'infirmerie, également, a été adaptée à l'accueil d'handicapés.

Enfin, des dispositifs visuels et tactiles (signalétique notamment) ont été posés pour les déficients visuels.

L'établissement a refusé un portier vidéo.

Il reste à poser :

- une porte et une cloison de séparation visuelle dans le vestiaire « filles »
- quatre portes extérieures avec oculus
- une porte au CDI
- les dispositifs tactiles et visuels au CDI

Plan particulier de mise en sécurité (PPMS)

Les objectifs du PPMS sont de :

- généraliser la prévention des risques majeurs.
- créer une culture du risque auprès des enfants, des personnels, des parents en expliquant le risque majeur aux élèves (lors de l'exercice) et aux parents (Conseil d'Administration).

IV / Bâtiments

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education Nationale

Le PPMS est une obligation de moyens mais pas de résultat (on ne peut pas prévoir l'imprévisible). L'objectif est de faire « le moins pire » possible pour avoir le moins de dégâts humains possible et savoir réagir avec le plus de bon sens possible.

Deux propositions sont soumises :

- d'adopter un plan de base et de définir ainsi une démarche de sécurité
- de réunir un groupe de travail réunissant des représentants de chaque catégorie d'utilisateur en vue :
 - ✓ de définir une démarche de sécurité
 - ✓ de réfléchir à des exercices pratiques
 - ✓ de s'approprier cette démarche.

Adoptez-vous le Plan Particulier de Mise en Sécurité proposé ?

VOTE :

Nombre de votants : 18

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Demande d'utilisation du gymnase par le judo club

Autorisez-vous le Chef d'établissement à signer la convention d'utilisation ponctuelle du Gymnase par le Judo Club des Coteaux Macariens ?

VOTE :

Nombre de votants : 18

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fermeture de l'établissement

- Vacances de Noël :
Du Vendredi 16 décembre au soir au Mardi 3 janvier 2012 au matin
- Vacances d'hiver :
Du Vendredi 17 février au soir au Lundi 5 mars au matin
Permanences : 20 et 21 février 2012
- Vacances de printemps :
Du Vendredi 13 avril au soir au Lundi 30 avril au matin
Permanences : 16 et 17 avril 2012

VII / Vie scolaire, scolarité, stages

Conditions de rentrée (annexe 3)

Sixième

124 élèves (106 l'an dernier) sur 5 classes de 22 à 27 élèves
Anglais 1 pour 124 élèves
Allemand 1 pour 20 élèves (groupe bilangue)
Occitan pour 6 élèves
2 redoublants

Cinquième

104 (141 l'an dernier) élèves sur 4 classes de 25 à 27 élèves
Anglais 1 pour 104 élèves - Allemand LV1 pour 11 élèves
Occitan pour 6 élèves (9 l'an dernier)
Latin pour 15 élèves (19 l'an dernier)
1 redoublant

Quatrième

139 (97 l'an dernier) élèves sur 5 classes de 27 à 28 élèves
Anglais 1 pour 139 élèves
Allemand 1 pour 16 élèves (12 l'an dernier)
Espagnol 2 pour 123 élèves
Occitan pour 8 élèves (8 l'an dernier)
Latin pour 8 élèves (12 l'an dernier)
0 redoublant

Troisième

89 (86 l'an dernier) élèves sur 4 classes de 21 à 24 élèves
Anglais 1 pour 89 élèves
Allemand 1 pour 11 élèves (14 l'an dernier)
Italien LV2 par le CNED pour 1 élève
Espagnol 2 pour 78 élèves
Occitan pour 6 élèves (3 l'an dernier)
Latin pour 11 élèves (20 l'an dernier)
2 redoublants

Remarques:

L'orientation en 3^{ème} ODP 6 heures a été construite pour 8 élèves.
L'ODP 3 heures concerne 14 élèves 4 garçons et 10 filles.

En ce qui concerne le personnel :

- Accueil d'une assistante de langue Melle Shaw.
- En secrétariat : un demi-poste supplémentaire a été obtenu mi octobre en la personne de Mme WITTIER-MURCIA Catherine professeur d'EPS en reconversion.

VII / Vie scolaire, scolarité, stages

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education Nationale

- En vie scolaire : un demi-poste supplémentaire a été octroyé pendant les vacances d'été
- Pour la pédagogie : un poste de contractuelle en Occitan : Mme Pondé qui devra être remplacée vers le mois de février, deux postes de stagiaires et trois postes de TZR.

En ce qui concerne les clubs :

- Continuité de la chorale
- Reprise de l'atelier photo
- Poursuite de l'atelier scientifique
- Ouverture d'un club BIA
- Ouverture d'un club bridge
- Accompagnement méthodologique avec Mme Gottin (en cours d'organisation pour le niveau 4^{ème})

Bilan du foyer, composition du nouveau bureau et projets
(annexe 5)

Suite à l'Assemblée générale du 18/10/2010, un nouveau bureau a été élu.

Bureau adulte :

Présidente : Mme Fourcade
Vice Président : M Courbin
Secrétaire : Mme Guichoux
Trésorier : M Marquez

Le bureau élève est très important (une bonne vingtaine). Une prochaine réunion devra fixer les projets 2011-2012.

VIII / Pédagogie

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale

**Rapport de fonctionnement pédagogique du Chef
d'Établissement (annexe 6)**

Il est présenté par le chef d'établissement M. CHICHE. Ce bilan annuel est un diagnostic de l'établissement. Il rappelle les objectifs annuels et pluriannuels posés par le projet d'établissement, les actions mises en œuvre, les moyens mobilisés et les résultats obtenus. Il intègre les nouvelles propositions d'actions (enrichissant ainsi le projet d'établissement).

Les bilans des 2 associations du collège (Foyer socio-éducatif et Association sportive) sont présentés dans ce rapport.

Sont mentionnés également dans ce rapport les moyens mobilisés sur la DGH, sur les associations domiciliées dans l'établissement, sur les inspections et sur les partenariats. Divers résultats sont répertoriés.

Projet d'Établissement (annexe 7)

La période concernée est 2011-2015.

Les trois grandes lignes directrices sont conservées:

- ✓ élever le niveau de formation de tous les élèves,
- ✓ une ouverture culturelle
- ✓ l'éducation à la responsabilité.

Adoptez-vous le projet d'établissement proposé ?

VOTE :

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Accompagnement éducatif.

Melle BARTIER, assistante pédagogique,

- prend en charge de petits groupes d'élèves pour une aide au travail
- participe à l'organisation, à la valorisation d'activités culturelles et pédagogiques avec l'aide et l'accompagnement d'enseignants

Un créneau de 17 h 20 à 18 h 20 est offert aux familles d'élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, les mardis et jeudis avec la participation de 4 enseignants de primaire, 3 professeurs de collège et l'assistante pédagogique.

VIII / Pédagogie

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education Nationale

Une convention est signée avec le club de Basket pour la 3^{ème} année ; deux séances sont programmées entre 13 h et 14 h les lundis et jeudis.

Un atelier jeux d'échecs est proposé par M. Salavert.

Projet de voyage en Grande-Bretagne.

Le départ est prévu le lundi 9 Avril et le retour le 15 avril 2012. Il concerne 49 élèves de 3^{ème} et 4 accompagnateurs. L'organisme proposé est Acte Challenge. Les élèves sont reçus par 2 dans une famille locale.

Le prix est fixé à 375 € maximum par élève. Un échéancier est prévu : premier versement en décembre puis en Janvier, Février, Mars et Avril.

Plusieurs visites sont prévues (Château de Windsor, tour de Londres et Joyaux de la Couronne, Shakespeare's Globe (réplique du théâtre de Shakespeare), circuit pédestre dans le quartier de Westminster (Buckingham Palace, Parlement, Westminster Abbey, etc.), Churchill Museum (quartier général du commandement anglais pendant la Seconde Guerre Mondiale), British Museum, temps libre à Covent Garden, Cambridge et université de King's College.

L'assurance est incluse. Le remboursement s'effectue aux seuls cas et conditions prévues par l'assurance.

Acceptez-vous l'organisation d'un voyage en Grande-Bretagne aux conditions présentées ?

VOTE :

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Projet de voyage en Espagne.

« Sur les pas de Don Quichotte » du 26 au 30 mars 2012

49 participants et 4 adultes.

VIII / Pédagogie

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education Nationale

Programme :

Lundi 26 départ de Pian Sur Garonne et arrivée sur Madrid

Mardi 27 : Visite guidée du vieux Madrid

Mercredi 28 : Visite de TOLEDE (son église Sto Tomé, sa synagogue et son monastère)

Jeudi 29 : Visites de Consuegra, Villafranca, campo de Criptana

Vendredi 30 : Retour à Madrid

Le prix maximum est de 275 € par enfant et 271,10 € par adulte. Des actions seront menées par le foyer. Un bénéfice de 1 103 € est attendu. 4 échéances de paiement sont prévues de décembre à mars.

Un carnet de voyage sera distribué à chaque élève et devra être dûment rempli et rendu à la fin du séjour.

L'annulation d'une famille ne fera l'objet d'un remboursement qu'aux conditions du contrat d'assurance souscrit pour ce voyage.

Acceptez-vous l'organisation d'un voyage en Espagne aux conditions présentées ?

VOTE :

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Projet de voyage en Allemagne

Le séjour est organisé par le collège Jules FERRY. Les élèves concernés sont 23 à 24 germanistes. La priorité est donnée aux élèves ayant déjà reçu un correspondant. 2 accompagnateurs sont prévus pour le collège de Pian. Le trajet s'effectue en bus. L'hébergement se fera dans les familles.

Les dates prévues sont du 9 au 17 février 2012. Le programme des visites est en cours d'élaboration par l'organisatrice allemande. Il fera très froid donc penser à se couvrir très chaudement !

Le coût maximal est de 210€ par élève. Il comprend le transport et les visites. Il n'y a pas d'assurance annulation et pas de remboursement en cas de désistement sauf remplacement de l'élève par un camarade. Une demande de subvention auprès de l'OFAJ (Office Franco Allemand de la Jeunesse) sera faite.

Acceptez-vous l'organisation d'un voyage en Allemagne aux conditions présentées ?

VOTE :

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

IX / Questions diverses

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education Nationale

- ✓ Mme Roussillon, présidente de la FCPE, intervient au sujet des horaires d'ouverture des toilettes. Mme Bourdon précise les heures d'ouvertures des toilettes, c'est-à-dire à chaque moment de pause (récréations et temps des repas).
- ✓ Mme Roussillon demande un accès plus fréquent aux casiers. L'équipe pédagogique a réfléchi à ce fonctionnement et a choisi de limiter l'accès aux casiers pour ne pas gêner les cours qui ont lieu à proximité.
- ✓ Rachel Rouzaud, élève, demande des livres d'anglais supplémentaires. Les enseignants pensent que les livres manquants sont pourtant disponibles. Le problème va être réglé très rapidement.
Elle pose également la question de bancs supplémentaires. Pour une question de coût et une homogénéité des lieux, il n'est pour le moment pas possible de satisfaire à cette demande.

Mme Guichoux demande au Conseil d'Administration de voter la signature d'une convention afin d'établir un partenariat entre la librairie « L'Ange Bleu », 41100 Périgny, représentée par Thierry Lequenne et le collège. Elle a pour objectif de participer au prix Mangawa, c'est le plus important prix Manga francophone. Il en est à sa huitième édition. L'objectif du prix est d'orienter les jeunes lecteurs de mangas vers la découverte de mangas de qualité, de rapprocher adolescents et adultes (corps enseignant et parents), d'amener les élèves amateurs de mangas à fréquenter les Centres de Documentation et d'Information (CDI).

Autorisez-vous le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec la librairie pour le projet Manga ?

VOTE :

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Mise en conformité du Règlement Intérieur du collège

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Gironde nous demande de mettre notre règlement intérieur du collège en conformité avec les derniers textes. Le décret s'applique mais aucune disposition de notre règlement n'est en contradiction avec le décret. Puisqu'il n'y a pas un caractère d'urgence, notre règlement intérieur sera discuté et amendé après concertation des personnels et des usagers lors d'une commission permanente

IX / Questions diverses

Réservé à l'Inspecteur
d'Académie de la Gironde
Directeur des Services
Départementaux de
l'Education Nationale

IFIC (Indemnité pour fonctions d'intérêt collectif)

Le Conseil d'Administration propose d'attribuer des IFIC à Monsieur LABROUSSE pour la mise en œuvre de la salle informatique mobile.

Autorisez-vous le Conseil d'Administration d'acter de la décision du chef d'établissement d'attribuer les IFIC à M. Fabien Labrousse pour la prise en charge des moyens informatiques mobiles ?

VOTE :

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Achat audiomètre

Dans le cadre des missions des infirmières Education Nationale lors des Dépistages Infirmiers Approfondis, elles se doivent de réaliser une mesure de l'audition. En 2011-2012, les élèves qui devraient bénéficier de ce dépistage sont au minimum de : 126 en 6^{ème} et 152 en grande section de maternelle. D'autres dépistages ponctuels pourraient être effectués. L'appareil permettant ce test est onéreux (environ 900 €) pour le seul établissement de rattachement du secteur. Une proposition de cofinancement des communes et de la communauté des communes a été lancée pour l'achat de cet audiomètre. Le collège prendrait en charge la maintenance de cet équipement.

Présentation aéronautique

Le projet que nous portons cette année doit se voir comme un triptyque dont le panneau central serait occupé par la Brevet d'Initiation à l'Aéronautique, auquel 12 élèves de 4^{ème} sont inscrits. En amont le Foyer Socio Educatif proposera aux élèves issus majoritairement des classes de 5^{ème} des activités périscolaires autour de l'aéromodélisme. Un conventionnement avec un club d'aéromodélisme local est en cours. Les classes de 3^{ème} quant à elles sont concernées par un projet pédagogique porté par l'enseignement de la technologie et qui les conduira à la réalisation de montgolfières radiocommandées qui seront mises à terme à disposition du club d'aéromodélisme du foyer socio-éducatif. Ces diverses activités constituent un ensemble cohérent dont l'objectif reste d'éveiller chez nos élèves un goût pour les démarches scientifiques qui devrait, et nous l'espérons, les amener à privilégier cette voie à l'issue de la classe de 3^{ème}.

Fin de séance à 21h47